

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 31898**

### Intitulé

Entraîneur de handball

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Fédération Française de Handball	DTN

### Niveau et/ou domaine d'activité

**III (Nomenclature de 1969)**

**5 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

3328 - Sport

**Code(s) NSF :**

335 Animation sportive, culturelle et de Loisirs

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

- Former des jeunes joueurs pour renouveler les effectifs adultes
- Participer à la structuration de l'association pour la rendre plus efficiente
- Coordonner un projet technique ou sportif
- Coordonner les ressources humaines
- Promouvoir des actions visant le rayonnement de la structure
- Participer au changement du modèle économique de la structure en s'adaptant à l'environnement
- Entraîner et manager
- Performer en sécurité avec des adultes
- Former en sécurité des jeunes
- Coordonner un projet sportif et/ou technique
- Développer le modèle économique d'une structure du handball

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

- Toutes les structures fédérales affiliées (SASP, clubs amateurs) et déconcentrées (comités, ligues) de la FFHANDBALL
- 2400 clubs affiliés (dont SASP du secteur professionnel)
- 95 comités départementaux
- 20 ligues métropolitaines et ultramarines
- Groupements d'employeurs territoriaux
- Collectivités territoriales
- Education nationale (temps scolaire et périscolaire)

- Entraîneur de championnat de France
- Conseiller Technique Fédéral
- Chargé de développement et/ou d'arbitrage
- Educateur-Entraîneur
- Entraîneur spécialisé (Gardien de but, Beach Handball...)

### Codes des fiches ROME les plus proches :

G1204 : Éducation en activités sportives

### Réglementation d'activités :

Article L212-1 du Code du Sport réglementant l'encadrement des activités physiques et sportives (profession réglementée)

### Modalités d'accès à cette certification

#### Descriptif des composantes de la certification :

- 6 Blocs de compétences
- Chaque bloc de compétences est composé de certificats fédéraux

#### Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 31898 - Entraîner et manager	<p>Mise en situation professionnelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Rédiger un projet de jeu sous forme de rapport de 30 pages maximum</li> <li>• Présenter le projet de jeu ou de formation du joueur en sécurité et expliciter la démarche d'entraînement</li> </ul> <p>Le rapport de projet de jeu est à transmettre 1 mois avant une soutenance de 30 mn et un entretien de 30 mn devant 2 évaluateurs</p>
Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 31898 - Performer en sécurité avec des adultes	<p>Mise en situation professionnelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réunion technique avec les joueurs de 20 mn avec support de présentation</li> <li>• Conduite d'une séance d'entraînement de 45 mn à 1h00 en 3 type de situation (collective, interindividuelle, individuelle)</li> <li>• Entretien de retour avec les 2 évaluateurs sur la démarche d'entraînement</li> </ul>
Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 31898 - Former en sécurité des jeunes	<p>Mise en situation professionnelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réunion technique avec les joueurs de 20 mn avec support de présentation</li> <li>• Conduite d'une séance d'entraînement de 45 mn à 1h00 en 3 type de situation (collective, interindividuelle, individuelle)</li> <li>• Entretien de retour avec les 2 évaluateurs sur la démarche d'entraînement</li> </ul>
Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 31898 - Coordonner un projet technique sportif et/ou technique	<p>Mise en situation professionnelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Présenter un projet de coordination technique et/ou sportive sous forme de rapport de 20 pages maximum</li> <li>• Présenter l'action de commercialisation et de promotion avec support informatique</li> </ul> <p>Le rapport d'action est à transmettre 1 mois avant une soutenance de 20 mn et un entretien de 30 mn devant 2 évaluateurs</p>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°5 de la fiche n° 31898 - Développer le modèle économique d'une structure du handball	<p>Mise en situation professionnelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Présenter une action pour améliorer l'économie de la structure sous forme de rapport de 15 pages maximum</li> <li>• Présenter l'action de commercialisation et de promotion avec support informatique</li> </ul> <p>Le rapport d'action est à transmettre 1 mois avant une soutenance de 15 mn et un entretien de 30 mn devant 2 évaluateurs</p>

**Validité des composantes acquises : 5 an(s)**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Nombre de personnes : 7 Directeur technique national de la FFHandball ou son représentant Directeur pédagogique de l'IFFE 2 Conseillers techniques sportifs d'Etat placés auprès de la FFHandball 1 personne qualifiée du handball 1 personne représentante des salariés (7 Master habilité) 1 personne représentante des employeurs
En contrat d'apprentissage	X		idem
Après un parcours de formation continue	X		idem
En contrat de professionnalisation	X		idem
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2020	X		idem

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

**LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS**

**ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX**

#### Base légale

##### Référence du décret général :

##### Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 11 décembre 2018 publié au Journal Officiel du 18 décembre 2018 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour 5 ans, au niveau III, sous l'intitulé "Entraîneur de handball" avec effet au 02 janvier 2014, jusqu'au 18 décembre 2023.

##### Référence du décret et/ou arrêté VAE :

##### Références autres :

#### Pour plus d'informations

##### Statistiques :

##### Autres sources d'information :

[www.ff-handball.org](http://www.ff-handball.org)

<http://www.ff-handball.org>

**Lieu(x) de certification :**

Fédération Française de Handball : Île-de-France - Val-de-Marne ( 94) [Créteil]

FFHANDBALL - IFFE

Maison du Handball

1, rue Daniel Costantini - CS 90047

94046 CRETEIL CEDEX

**Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**

Fédération Française de Handball - 94046 CRETEIL CEDEX

Ligue Nouvelle-Aquitaine de Handball - 33700 MERIGNAC

Ligue Bretagne de Handball - 35040 RENNES

Ligue Auvergne Rhône-Alpes de Handball - 38330 MONTBONNOT

Ligue Bourgogne Franche-Comté de Handball - 25010 BESANCON CEDEX

Ligue Provence Alpes Côte d'Azur de Handball - 13272 MARSEILLE

**Historique de la certification :**